

OFFRE D'EMPLOI

La Communauté de communes du Val de Drôme en Biovallée recrute un(e) :

Conseiller social intercommunal (H/F)

- ▶ Par voie contractuelle
- ▶ Catégorie A

PRÉSENTATION

Au cœur de la Drôme, dans un environnement exceptionnel, la Communauté de communes du Val de Drôme en Biovallée bénéficie d'une situation privilégiée, à proximité de grands axes de communication. Elle regroupe 29 communes et compte 31 969 habitants. L'intercommunalité, c'est près de 45 ans d'actions au service du territoire. Depuis 2018, son siège est installé sur l'Écosite d'Eurre.

Le CIAS du Val de Drôme a été créé en février 2013 pour soutenir les CCAS dans leurs missions d'aide et de prévention sociales auprès des habitants. Il n'a pas vocation à se substituer aux CCAS, ces derniers restant les garants du lien avec les habitants. Cependant, pour permettre à tous un égal accès aux aides et aux services existants quelle que soit sa commune d'habitation, une équipe de conseillers sociaux intercommunaux a été créée afin d'accompagner au mieux les habitants rencontrant des difficultés. Ces accompagnements sont réalisés lors de permanences ou de visites à domicile.

L'équipe, actuellement composée de 3 personnes, accompagne environ 400 foyers par an.

Dans le cadre d'un remplacement de courte durée, la Communauté de communes du Val de Drôme en Biovallée recrute un Conseiller social intercommunal.

MISSIONS PRINCIPALES

La mission principale du poste consiste en l'accueil, l'orientation ou l'accompagnement des habitants en difficulté sur l'ensemble des problématiques sociales (logement, énergie, difficultés financières, maintien à domicile, transport, démarches administratives...). En aucun cas, le conseiller social n'agit à la place des partenaires sociaux intervenant sur le territoire mais il en facilite l'accès aux habitants.

- ▶ Accueil, information et orientation des usagers (habitants) en lien avec les CCAS
- ▶ Suivi des dossiers des habitants en appui des CCAS
- ▶ Appui aux CCAS pour la constitution des dossiers d'aide sociale
- ▶ Soutien auprès des CCAS pour la mise en place d'aides d'urgence : personne en difficulté financière, personne victime de violences conjugales, besoin en hébergement d'urgence

MISSIONS SECONDAIRES

- ▶ Participation aux instances du CIAS et autres groupes de travail
- ▶ Saisie et suivi des accompagnements sur la base de données
- ▶ Soutien aux autres missions de la direction des solidarités : participer à la vie du service et de ses autres activités en fonction des besoins et des capacités.

PROFIL

- ▶ Expérience dans le secteur social avérée et exigée
- ▶ Diplôme d'Etat d'assistant de service social, diplômes visés à l'article L411-1 Code de l'action sociale et des familles, Diplômes d'Etat d'éducateur spécialisé ou titre ou diplôme reconnu équivalent, diplôme d'Etat de Conseiller en économie familiale et sociale ou titre ou diplôme reconnu équivalent souhaitée
- ▶ Expérience similaire attendue (accompagnement au domicile des usagers, gestion d'un public divers avec problématiques multiples (notamment cumul difficultés sociales et psychologiques), travail en lien régulier avec les élus)

COMPETENCES, TECHNICITES, APTITUDES SOUHAITEES

- ▶ Maîtriser les techniques d'écoute, de relation et de négociation
- ▶ Savoir évaluer l'importance ou l'urgence d'une demande
- ▶ Analyser et gérer rapidement les situations
- ▶ Connaître, appliquer et expliquer les lois et réglementations sociales
- ▶ Etre polyvalent et généraliste : aptitude à accompagner quelle que soit la problématique sociale rencontrée
- ▶ Savoir travailler en équipe
- ▶ Travailler en partenariat

CONDITIONS D'EMPLOI

- ▶ Contrat à durée déterminée de 3 mois
- ▶ Temps de travail : complet avec RTT (demande une disponibilité occasionnelle en soirée)
- ▶ Lieu : Eurre (26400) avec déplacements très fréquents sur le territoire.

- Positionnement hiérarchique : sous l'autorité de la directrice des Solidarités

Conditions de rémunération : rémunération statutaire, RIFSEEP (CIA et IFSE), participation mutuelle santé, titres-restaurants, Comité National d'Action Sociale/Unadere (prestations garde d'enfants, rentrée scolaire, chèques vacances, chèques ciné, prêts, etc.), remboursement des trajets professionnels effectués avec le véhicule personnel (tarif fixé par arrêté ministériel) ou utilisation d'un véhicule de service

POUR CANDIDATER

Merci d'adresser votre candidature au plus tôt (lettre de motivation et curriculum vitae) :

- Par courrier à : Monsieur le Président de la Communauté de Communes du Val de Drôme, 96 Ronde des Alisiers, 26400 EURRE
- Par mail à : candidatures@val-de-drome.com

Poste à pourvoir immédiatement et au plus tard le 15 mars

Le jury se tiendra le lundi 02 mars dans l'après-midi